

COTISATIONS SAISON 2026-2027

SAISON 2026/2027 BOXING CLUB ST CHAMAS	
ADHESION	ANNUEL
ADULTES	250€
ADOS	250 €
FITNESS BOXE	190 €
BABY BOXE	190 €
BOXE SENIOR ET GYM DOUCE	170 €
HANDI-BOXE	180 €



2026 - 2027
C'EST LA RENTRÉE

1 COURS D'ESSAI OFFERT !

BOXING CLUB ST CHAMAS

PIEDS POINGS MMA KICK BOXING



BOXE ANGLAISE LUTTE FITNESS BOXE

EN LOISIR
OU
EN COMPÉTITION

- COURS ADULTES
- BABY
- ADOS
- HANDI-BOXE

NOUS CONTACTER

📍 Parc des sports
13250 Saint-Chamas

📞 06.15.21.31.84

✉️ bcs13250.contact@gmail.com

SUIVEZ-NOUS

📷 📺 @stchamasboxingclub

 **CONFIANCE EN SOI** |
  **DÉPASSEMENT DE SOI** |
  **RESPECT** |
  **ESPRIT D'ÉQUIPE**

DISCIPLINE • RESPECT • DÉPASSEMENT DE SOI



BOXING CLUB SAINT CHAMAS

SAISON 2026-2027

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
	COURS PARTICULIERS 12H00 à 14H00	CONTACT  06.15.21.31.34  www.boxe-saintchamas.com  bcs13250.contact@gmail.com  Parc des sports, 13250 Saint-Chamas	COURS PARTICULIERS 12H00 à 14H00	
BOXE SENIORS 18H00-19H00	HANDI BOXE 15H00-16H00		HANDI BOXE 15H00-16H00	BOXE COMPÉTITEURS PERFECTIONNEMENT 18H00-20H00
BOXE ANGLAISE ADULTES 19H00-20H30	BABY BOXE (6--9 Ans) 17H30-18H30		MULTI BOXE ADOS (9/12 Ans) 17H30-18H30	
FITNESS BOXE 20H30-21H30	MULTI BOXE ADOS (18H30-19H30) BOXE ANGLAISE/BOXE LUTTE & MMA/LOISIRS		MULTI BOXE ADOS (18H30-19H30) BOXE ANGLAISE/BOXE LUTTE & MMA/LOISIRS	
	ADULTES PIEDS POINGS MMA 19H30-21H00		ADULTES PIEDS POINGS MMA 19H30-21H00	

DISCIPLINE • RESPECT • DÉPASSEMENT DE SOI

Documents à fournir pour l'inscription:

- > La fiche d'inscription remplie
- > Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la boxe
- > 1 photo d'identité avec le nom et le prénom au verso
- > Copie de la pièce d'identité recto verso
- > Le règlement de la cotisation espèces ou chèques à remettre le jour de l'inscription

Facilité de paiement : 1- 2 ou 3 chèques à remettre le jour de l'inscription.



Seules les personnes à jour de ces formalités pourront débiter les séances d'entraînement.

Possibilité de participer à une séance d'essai avec un certificat médical pour la pratique de la boxe

(réservé aux nouveaux adhérents)

Chaque adhérent est tenu d'avoir IMPÉRATIVEMENT son matériel et une tenue adaptée à l'activité pratiquée

Toute adhésion est définitive pour la saison en cours, le BOXING CLUB ST CHAMAS ne fera aucun remboursement (sauf cas prévus par le règlement intérieur).